

Délibération

N° d'ordre : 2018-01-25-FIA1

Titre de la délibération n° 1 : Point sur les adhésions à Finistère Ingénierie Assistance

2 nouvelles communes souhaitent adhérer à Finistère Ingénierie Assistance afin de bénéficier des prestations proposées par l'établissement public et précisées à l'article 3 de ses statuts.

Ainsi, les conseils municipaux des communes de Saint Vougay et Plounevez-Lochrist ont valablement délibéré en vue de cette adhésion, aux dates suivantes :

Saint Vougay	8 décembre 2017
Plounevez-Lochrist	13 décembre 2017

Par ailleurs, par délibération du 28 décembre 2017, la commune de Baye a souhaité mettre fin à son adhésion à Finistère Ingénierie Assistance.

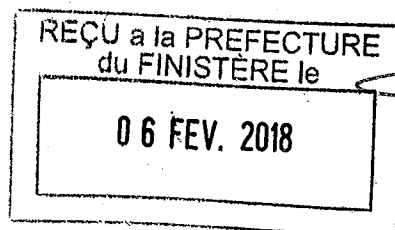
Le nombre d'adhérents à Finistère Ingénierie Assistance atteint ainsi 111 communes et 4 EPCI.

Sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- d'accorder le statut de membres de Finistère Ingénierie Assistance aux deux communes et d'accéder à la demande de la commune de Baye de mettre fin à son adhésion.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour la Présidente du Conseil d'administration
La Vice-Présidente déléguée




Armelle HURUGUEN

Acte transmis au représentant de l'Etat le **06 FEV. 2018**

Acte publié (ou affiché) le **06 FEV. 2018**

Acte certifié exécutoire le **06 FEV. 2018**

Acte de l'établissement public administratif «
Finistère Ingénierie Assistance »

06 FEV. 2018

DATE DE TRANSMISSION

Délibération

N° d'ordre : 2018-01-25-FIA2

Titre de la délibération n° 2 : budget primitif 2018

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 5 décembre 2017 et au cours duquel ont été présentées les perspectives en dépenses et en recettes pour l'année à venir, le moment est venu de voter le Budget Primitif de l'exercice 2018.

L'activité de FIA générera les types de dépenses suivantes au cours de l'année 2018 :

- Les frais de personnel constituent la majeure partie des dépenses de fonctionnement.
- Les autres frais de fonctionnement portent sur le remboursement au Conseil départemental des frais prévus dans la convention de gestion et d'occupation des locaux : loyers et charges, charges de fonctionnement des véhicules, abonnements et communications pour la téléphonie et Internet, formation des agents en dehors du catalogue CNFPT, frais de missions...
- En investissement, la création du site internet sera réalisée au 1^{er} semestre 2018. La première consultation faite en 2017 pour le site internet s'est avérée infructueuse. Une procédure a été relancée au dernier trimestre 2017.

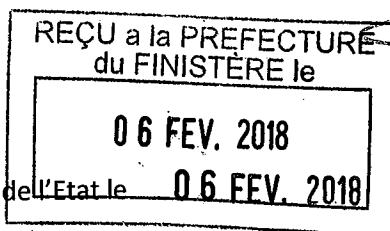
Les prévisions de recettes pour 2018 permettent de couvrir ces dépenses. Elles correspondent à la participation du Département et aux cotisations des membres.

Sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- d'adopter le projet de Budget Primitif de l'exercice 2018

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour la Présidente du Conseil d'administration
La Vice-Présidente déléguée



Armelle HURUGUÉN

Acte transmis au représentant de l'Etat le 06 FEV. 2018

Acte publié (ou affiché) le 06 FEV. 2018

Acte certifié exécutoire le 06 FEV. 2018

Acte de l'établissement public administratif
« Finistère Ingénierie Assistance »

06 FEV. 2018

DATE DE TRANSMISSION



FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE

Conseil d'administration du jeudi 25 janvier 2018

Délibération

N° d'ordre : 2018-01-25-FIA3

Titre de la délibération n°3 : Rapport d'activité 2017 et programme d'actions 2018

Un rapport d'activité pour l'année 2017 ainsi qu'un programme d'actions pour 2018 sont proposés. Ils figurent en annexe de la délibération.

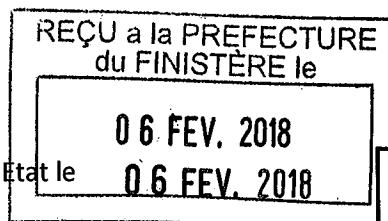
Sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- d'adopter le rapport d'activité 2017 et de l'autoriser à le présenter à l'Assemblée générale programmée le jeudi 29 mars 2018,
- de proposer à la validation de l'Assemblée Générale les orientations d'activité pour l'année 2018.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour la Présidente du Conseil d'administration
La Vice-Présidente déléguée

Armelle HURUGUEN



Acte transmis au représentant de l'Etat le

06 FEV. 2018

Acte publié (ou affiché) le

06 FEV. 2018

Acte certifié exécutoire le

06 FEV. 2018

